

28 SEPTEMBRE 2023

MSH Dijon - de 9h à 18h



L'encadrement des cryptoactifs

De la *lex cryptopeculii* à l'éthique cryptographique

Sous la direction de **Raphaël MAUREL**,
MCF à l'Université de Bourgogne, CREDIMI,
et **Éloïse PETIT-PREVOST-WEGAND**

Post-doctorante en droit public à l'Université de Bourgogne, CREDIMI

9h00 **Accueil et discours d'ouverture**

- **Raphaël Maurel et Éloïse Petit-Prevost-Weygand**, organisateurs
- **Clotilde Fortier**, directrice du CREDIMI
- **Danielle et Marc Mainguéné**, Fondation ANTHONY MAINGUÉNÉ

Première partie : **La nature des cryptoactifs**

Premier panel

Animation : David Cayla, Maître de conférences en économie à l'Université d'Angers

- 9h30. Les Cryptoactifs, Disruption Technologique vers une Société Décentralisée – **Ihsen Alouani**, Senior Lecturer à la Queen's Mary University
- 9h45. La loi de Gresham s'applique-t-elle dans le cyberspace ? « Bonnes » et « mauvaises » cryptos – **Ludovic Desmedt**, Professeur d'économie à l'Université de Bourgogne
- 10h. Des cryptoactifs traditionnels aux cryptoactifs souverains : une classification brouillée – **Pierre Bordais**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Bourgogne
- 10h15. Le cadre fixé par le règlement MiCA – **Francesco Martucci**, Professeur de droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Débats & pause

Second panel

Animation : Éloïse Petit-Prevost-Weygand, docteure en droit public de l'Université d'Angers

- 11h15. Stablecoins et souveraineté monétaire – **Pierre Person**, ancien député (sous réserve)
- 11h30. Entre tensions électrique et politique, les enjeux géopolitiques du minage de cryptomonnaies au Kazakhstan – **Hugo Estecahandy**, doctorant en géopolitique à l'IFG – GEODE
- 11h45. Les monnaies numériques des banques centrales sont-elles l'avenir des cryptoactifs ? – **Nicolas Dufrêne**, Haut-fonctionnaire, Directeur de l'Institut Rousseau

Débats & pause

Deuxième partie : **Les usages des cryptoactifs**

Premier panel

Animation : Raphaël Maurel, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bourgogne

- 14h. L'évolution des usages de cryptoactifs dans la société – **Nathalie de Marcellis**, Professeure de mathématiques à Polytechnique Montréal
- 14h15. L'usage des cryptoactifs comme moyen de contournement des sanctions internationales – **Éloïse Petit-Prevost-Weygand**, post-doctorante en droit public à l'Université de Bourgogne

Débats

Second panel

Animation : Valère Ndior, Professeur de droit public à l'Université de Brest, membre junior de l'IUF

- 15h. Retour sur l'expérience législative du Salvador – **David Garibay**, Professeur de sciences politiques à l'Université Lyon II Lumière
- 15h15. L'encadrement international des cryptoactifs – **Caroline Breton-de Lavalette**, docteure en droit public de l'Université Paris Nanterre, juriste assistante au TJ de Toulouse

Débats & pause

Troisième partie : **La *lex cryptopeculii*, ou l'autorégulation d'un phénomène transnational**

Animation : Clotilde Fortier, Professeure de droit privé à l'Université de Bourgogne

- 16h45. La blockchain, un générateur d'ordres juridiques – **Raphaël Maurel**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bourgogne
- 17h00. Les standards ERC, un droit transnational ? – **Alexandre Chazelle**, doctorant en droit public à l'Université Toulouse Capitole
- 17h15. Le système de preuves du minage – **Pierre Klimt**, post-doctorant en droit public à Sciences Po Bordeaux
- 17h30. Le règlement des différends relatifs aux cryptoactifs – **Maxime Lassalle**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Bourgogne

Débats & fin des travaux

Inscriptions obligatoires (universitaires : 20€ / professionnels : 100€, déjeuner compris) : christine.marget@u-bourgogne.fr